

La chenille processionnaire prolifère et fait des dégâts dans notre région, or une mésange mange jusqu'à 500 chenilles par jour.

C'est pourquoi, le service environnement de la Ville de Tomblaine a fait l'acquisition de très beaux nichoirs à mésanges qu'il installe actuellement.

Il n'y a pas de chenilles à notre connaissance dans le parc du foyer de personnes âgées, mais par prévention, quatre nichoirs sont en train d'y être installés.

Au CLSH (Centre de Loisirs), il n'y a pas non plus de chenilles processionnaires, mais on est à proximité immédiate du Bois la Dame (sur la Commune de Saulxures) qui en regorge, Ce sont donc 10 nichoirs qui seront installés sur ce site.

Face au manque de cavités naturelles en milieu urbain mais également en forêt, la nidification des mésanges est compromise. L'installation de nichoirs notamment dans les zones infestées par les chenilles processionnaires apporte un habitat à ces oiseaux insectivores et leur prédation permet ainsi de réguler la présence des chenilles.

Sur ces photos, on peut voir un nichoir pour les mésanges bleues, avec un trou d'envol de diamètre de 28 mm et un autre nichoir pour les mésanges charbonnières, avec un trou d'envol de 32 mm.

On compte 10 nichoirs à installer pour 1 hectare.

La durée de vie des nichoirs est de 15 à 20 ans. Ils sont confectionnés en bois de cèdre rouge.

Leurs hauteurs d'installation doit être de 2 mètres minimum avec une orientation sud-est.

A Tomblaine

Tomblaine
lundi 25 mai 2020 15:17



A Tomblaine

Tomblaine
lundi 25 mai 2020 15:17

